

LE CVL CONCRÈTEMENT, C'EST ?

MOBILISER SES TALENTS :

Des manifestations
culturelles : expositions,
Carnaval, débats, sorties spectacles...

**PROPOSER, INITIER
S'IMPLIQUER, ANIMER**
Des journées citoyennes

Des antennes jeunes
Amnesty International

**PARTICIPER AUX DÉCISIONS DU LYCÉE
ET AMÉLIORER LA VIE LYCÉENNE :**

Des aménagements pratiques
dans le lycée, : Foyer, Internat,
Restauration...

LE CVL, C'EST QUOI ?



FAITES BOUGER VOTRE LYCÉE

LE CONSEIL DES DÉLÉGUÉS POUR LA VIE LYCÉENNE

Le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) c'est :

- 10 lycéens élus pour deux ans, par l'ensemble des élèves de l'établissement et leurs 10 suppléants
- des représentants des personnels
- des parents d'élèves.

Ensemble ils formulent des propositions sur tous les sujets de la vie quotidienne, qui sont ensuite présentées à la direction.

Le chef d'établissement et le vice-président (élu parmi les représentants lycéens) président cette instance.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE AU LYCÉE

Le CVL est le lieu où sont débattues toutes les questions concrètes qui rythment le lycée : Orientation, règlement Intérieur, soutien scolaire, activités sportives et culturelles.

Objectif : Mieux prendre en considération les attentes des lycéens et améliorer leurs conditions de vie au lycée.

COMMUNIQUER ET VIVRE ENSEMBLE AU LYCÉE

Le CVL est un lieu d'écoute et d'échanges avec les adultes. Un lieu d'apprentissage du débat, d'expression des opinions aussi différentes soient-elles qui sont les bases de la démocratie. C'est aussi un lieu de réflexions, d'échanges de point de vues, d'idées. Bref, un lieu toujours en mouvement.

CITOYENNETÉ, VOLONTÉ, LIBERTÉ

Les représentants du CVL sont élus en début d'année par l'ensemble des lycéens. Chaque lycéen peut se présenter, il suffit de faire preuve de bonne volonté et d'ambition ! Il s'agit bien souvent du premier pas dans la vie citoyenne. Le CVL reste le meilleur moyen d'expression pour l'ensemble des lycéens !